

Département
Du Haut-Rhin

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Arrondissement
MULHOUSE

COMMUNE DE DIETWILLER

Séance du vendredi 14 octobre 2022 à 20h00

L'an deux mille vingt-deux, le quatorze octobre à 20 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal de la mairie de Dietwiller,

Sous la présidence du Maire, Christian FRANTZ

Etaient présents : Pierrette KEMPF, Alain MORILLON, Raymonde SEILER, Richard LIEBY, adjoints

Claude SCHULLER, Dominique RISTORCELLI, Michel BOBIN, Emmanuelle BONDUELLE, Eléonore JEAN DIT PANNEL, Charles KREMPPER, conseillers municipaux

Procurations :

André BECK procuration à Eléonore JEAN DIT PANNEL

Elodie GERUM procuration à Charles KREMPPER

Absents excusés sans procuration : Elodie DEMARE, Benoit ROELLINGER

En présence de : *Anne-Sophie FURDERER (secrétariat)*

Quorum : 8 – présents : 13

Convocation du 06 octobre 2022

8. Piste cyclable de Sierentz vers Habsheim - avis du conseil municipal

M Daniel Adrian, Conseiller d'Alsace, a sollicité les maires alentours pour signer un courrier adressé à son Président, afin de recueillir un avis favorable pour le projet de piste cyclable reliant Habsheim à Sierentz par un tracé cohérent le long de la Départementale 201.

Le Maire de Dietwiller a rejoint la requête de M Daniel Adrian par deux courriers séparés, qui confirment l'intérêt de la commune pour un tel projet.

Le ban de Dietwiller étant le principal ban traversé par ce dernier tronçon, il a aussi été demandé que la commune participe à l'élaboration du projet.

N'ayant à ce stade aucune information sur la conception de cette piste, ni sur ce que cela implique sur les arbres d'alignements et les propriétés bordant la route, le Maire propose donc de suspendre l'avis du Conseil Municipal en attendant que la municipalité de Dietwiller soit associée à la démarche.

Sachant que la Collectivité Européenne d'Alsace n'a pas l'obligation d'en informer la commune, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- demande tout de même à la Collectivité Européenne d'Alsace que la commune soit associée au projet de piste cyclable reliant Sierentz à Habsheim ;

Signatures : Le Maire Christian FRANTZ-

la secrétaire Pierrette KEMPF

Certifié exécutoire –

Le Maire –

Christian FRANTZ



A handwritten signature in black ink, which appears to be 'Pierrette Kempf', written in a cursive style.

Transmis à la sous-préfecture le 18/10/2022